

Communiqué de presse

CP/SG/15/JT/13

Paris, le 17 mai 2013

Madagascar : Abdou Diouf exprime son inquiétude sur la situation créée par la décision rendue par la Cour électorale spéciale

Abdou Diouf, Secrétaire général de la Francophonie, exprime sa profonde inquiétude sur la situation à Madagascar créée par la décision rendue par la Cour électorale spéciale, le 3 mai 2013, établissant la liste des candidats à l'élection présidentielle. Il regrette que cette décision remette en cause l'ensemble du processus de sortie de crise.

Le Secrétaire général de la Francophonie appelle donc tous les acteurs de la crise malgache à revenir à l'application de la Feuille de route. Il leur demande de respecter la lettre et l'esprit de leurs engagements.

Il appuie la demande de la troïka de l'Organe de la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC) exprimée le 10 mai dernier pour un retrait des candidatures de Andry Rajoelina, de l'ancien Président Didier Ratsiraka, et de Mme Lalao Ravalomanana. Il partage également l'appel lancé par le Conseil de Paix et Sécurité de l'Union Africaine lors de sa réunion du 16 mai 2013 pour trouver une solution à la crise.

Le Secrétaire général réitère la disponibilité de la Francophonie pour accompagner la mise en œuvre de la Feuille de route, notamment par la tenue d'élections libres, fiables et transparentes et par un retour à un ordre constitutionnel durable. Il rappelle l'importance que la Francophonie attache au retour à une vie politique apaisée et à la consolidation d'un Etat de droit crédible conformément aux principes énoncés dans la Déclaration de Bamako.

L'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) compte 57 Etats et gouvernements et 20 observateurs. Pour plus de renseignements: www.francophonie.org

CONTACTS

Julie Tilman, Chargée de mission auprès du Secrétaire général, Presse et Communication
julie.tilman@francophonie.org + 33.1.44.11.12.68